

# Le point d'ancre

VOLUME 15 / NO 1 / JUIN 2012

## DANS CE NUMÉRO :

- page 1  
UNE ANNÉE MOUVEMENTÉE
- page 2  
BUDGET 2012-2013 DE L'UQTR
- page 4  
COMMENT VA NOTRE RÉGIME DE RETRAITE?
- page 6  
LA SOLIDARITÉ SYNDICALE
- page 7  
LA PROMOTION 2011-2012
- page 8  
MIEUX CONNAÎTRE LA CONVENTION
- page 11  
LES PROFESSEURS SE DÉMARQUENT

## UNE FIN D'ANNÉE MOUVEMENTÉE

*Pierre Baillargeon*

Professeur au Département de  
psychoéducation  
Président du  
SPPUQTR



**C**omme chaque année, au début de juin, les membres du comité exécutif du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR) se sont réunis afin de faire le bilan de l'année 2011-2012 et de planifier la prochaine.

On ne peut pas dire que les universités n'ont pas fait la manchette au cours des derniers mois. Au-delà du débat sur la hausse des droits de scolarité, que le Syndicat a dénoncé à la suite d'une résolution du conseil syndical, il fut souvent question dans les médias du type d'université que nous voulons pour les Québécois. Cela ne peut qu'être profitable pour tous.

Une université considérée comme un service public accessible à tous, comme les services de santé ou les études préuniversitaires, au plus bas coût possible ou une université marchande qui est vendue et achetée, comme n'importe quels produits de consommation.

Probablement que la conclusion de cette période mouvementée sera, du moins il faut l'espérer, une solution mitoyenne qui correspondra aux besoins particularités du Québec. Pas la gratuité, mais pas non plus le modèle américain où une année universitaire peut représenter des dépenses de plusieurs milliers de dollars.

Nous avons d'ailleurs eu l'occasion de discuter de ces questions avec la nouvelle rectrice, Mme Ghazzali, lors d'une rencontre avec les membres du comité exécutif du Syndicat et lors d'un dîner avec l'ensemble des membres du conseil d'administration de l'UQTR.

L'UQTR a été relativement épargnée par le mouvement de contestation. Cela a permis aux étudiants, pour la très grande majorité, de compléter leur session et au Syndicat



Rencontre de la rectrice, Mme Nadia Ghazzali, et les officiers du comité exécutif du SPPUQTR. Avril 2012.

Photo : Alain Gamelin

d'amorcer le travail nécessaire à la préparation de la prochaine négociation pour le renouvellement de la convention collective qui s'amorcera à l'automne.

Le plan d'action syndicale de l'année 2012-2013 est nettement dominé par l'objectif de signer une nouvelle convention avant la fin de 2012 : Rendez-vous 2012.

Après la tenue d'une douzaine de groupes de discussion, où plus de 150 professeurs ont participé, un questionnaire sera expédié à l'ensemble des professeurs afin de mieux connaître leurs appréciations de leurs conditions de travail. Dès la rentrée, le comité des relations de travail finalisera le cahier des revendications qui sera soumis au conseil syndical et à l'Assemblée générale de fin septembre avant d'être acheminé à la Direction de l'Université.

Nous vous souhaitons donc un bel été et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour nous aider à améliorer vos conditions de travail des prochaines années.

## BUDGET 2012-2013 DE L'UQTR

Le 16 avril dernier, le conseil d'administration de l'UQTR a adopté le budget 2012-2013 de l'institution. L'Intersyndicale des employés de l'UQTR (IPUQTR) a profité de l'occasion pour rencontrer M. Claude Arbour, vice-recteur à l'administration, finances et vie étudiante (VRAFVE), et Mme Diane Dubois, directrice du service des finances pour discuter du budget.

L'UQTR prévoit finir l'année 2011-2012 avec un léger déficit d'opération de 1 M\$ contrairement aux 4,9 M\$ prévus. Ce léger déficit devrait laisser dans les coffres de l'UQTR un surplus accumulé de plus de 3 M\$.

Toutefois, selon les chiffres déposés au conseil, l'année 2012-2013 devrait se terminer avec un déficit d'opération de 4,9 M\$ malgré la hausse des droits de scolarité. L'expérience des années antérieures a toutefois largement démontré qu'il faut faire une distinction entre les prévisions budgétaires et les résultats réels à la fin de l'année (voir tableau 1). Il faut noter que les chiffres finaux pour l'année 2011-2012 sont des prévisions avancées par le VRAFVE.

TABLEAU 1  
ÉCARTS ENTRE LES PRÉVISIONS ET LES RÉSULTATS  
FONDS DE FONCTIONNEMENT SANS RESTRICTION

Années	Budget initial	Budget révisé	Résultats	Écart Budget initial-Résultats
2011-2012	(4 187 674 \$)	(4 909 700 \$)	(1 000 000 \$)	3 187 674 \$
2010-2011	(1 906 800 \$)	(4 008 626 \$)	4 590 699 \$	6 497 499 \$
2009-2010	(2 321 600 \$)	(1 998 733 \$)	10 917 117 \$	13 238 717 \$
2008-2009	71 800 \$	84 600 \$	5 014 517 \$	4 942 717 \$
2007-2008	155 500 \$	1 472 200 \$	6 869 441 \$	6 713 941 \$
2006-2007	(3 938 000 \$)	(4 107 100 \$)	7 824 895 \$	11 762 895 \$
2005-2006	(3 785 000 \$)	(3 200 000 \$)	652 000 \$	4 437 000 \$
2004-2005	(1 552 300 \$)	1 407 800 \$	833 743 \$	2 386 043 \$
2003-2004	(1 620 640 \$)	(100 600 \$)	3 785 848 \$	5 406 488 \$
2002-2003	(2 774 631 \$)	(3 048 100 \$)	(1 235 437 \$)	1 539 194 \$
2001-2002	(5 378 468 \$)	(5 368 500 \$)	(4 158 421 \$)	1 220 047 \$
2000-2001	(8 373 676 \$)	(5 235 300 \$)	(6 083 273 \$)	2 290 403 \$

Source : Budgets et rapports financiers pour les années concernées

## Les revenus

L'UQTR devrait encaisser des revenus de 138,4 M\$ en 2012-2013, en hausse de 5 % comparativement à l'année 2011-2012. Les revenus proviennent à 17 % des droits de scolarité, à 73 % de la subvention du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et à 10 % d'autres revenus. Les revenus provenant de la subvention du ministère et des droits de scolarité sont à la hausse, car l'UQTR prévoit l'ajout de 370 étudiants équivalent temps plein (EETP) pour la prochaine année.

Les revenus supplémentaires liés à la hausse des droits de scolarité décrétée par le gouvernement s'élèvent à 2,5 M\$ dont 800 000 \$ doivent être retournés au MELS pour un revenu net de 1,7 M\$ pour l'UQTR. Ces sommes doivent toutefois être utilisées selon des paramètres précis qui devront être définis dans des protocoles à signer entre le ministère et les universités.

## Les dépenses

Les dépenses prévues de l'UQTR pour la prochaine année s'élèvent à 143,4 \$, à la hausse de 4,7 % comparativement à l'année dernière.

Les dépenses liées aux masses salariales et aux avantages sociaux représentent 80 % des dépenses totales. À la fin de la prochaine année, il devrait y avoir 406 professeurs employés à l'UQTR. Un record historique.

L'Université comptera 940,2 employés le 30 avril 2013 : 38 cadres (dont cinq cadres supérieurs), 406 professeurs, 168 professionnels, 122 techniciens, 171 employés de soutien et 36 ouvriers.

FIGURE 1  
ÉVOLUTION DES ÉTUDIANTS ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN (EETP) À L'UQTR

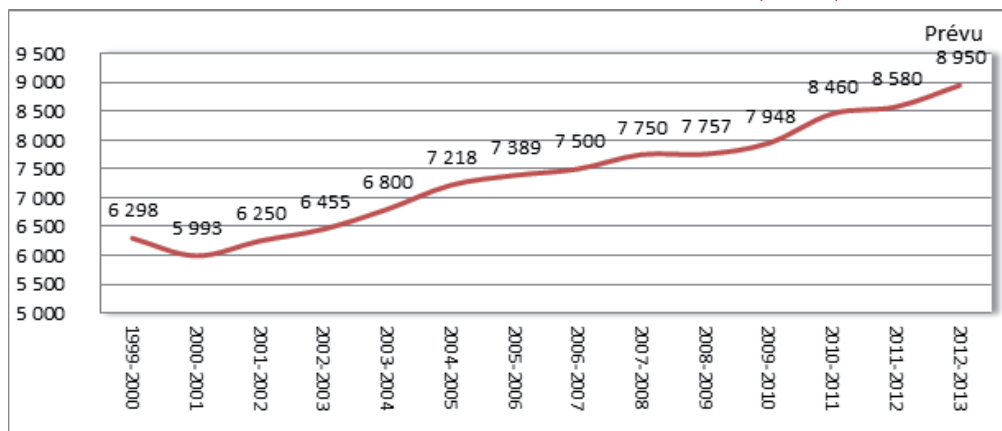
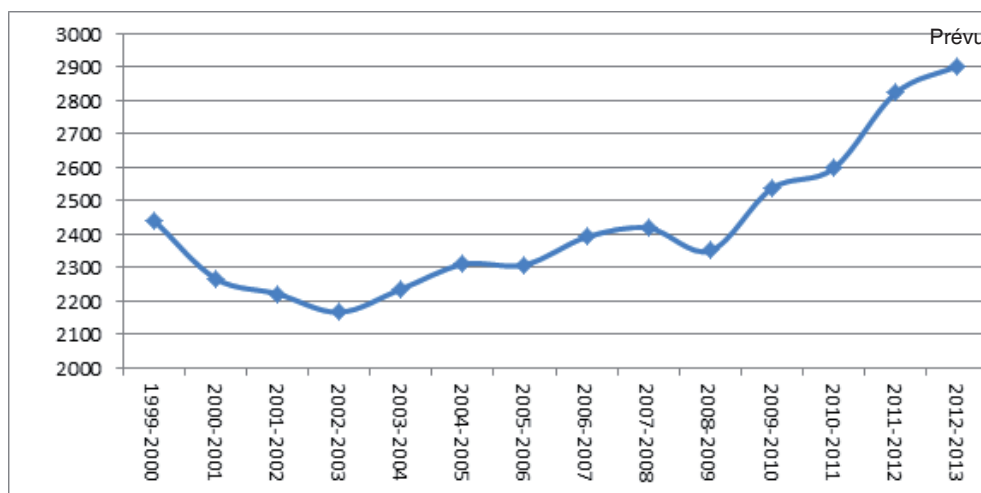


FIGURE 2  
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT OFFERTES À L'UQTR





## Les indicateurs

Depuis quelques années, le MELS demande aux universités de publier chaque année des indicateurs de croissance : nombre d'étudiants équivalent temps plein (EETP), nombre d'activités d'enseignement et évolution des effectifs.

Pour ce qui concerne la croissance du nombre d'étudiants, l'UQTR poursuit sur sa lancée des dernières années. On prévoit l'inscription d'environ 13 000 étudiants à l'automne 2012, ce qui représente environ 8 950 étudiants équivalent temps plein (EETP), 370 de plus qu'en 2011-2012.

Pour ce qui est des postes, l'UQTR prévoit 940,2 employés en 2012-2013 sans compter les chargés de cours (environ 650) et le personnel surnuméraire ou contractuel.

La convention collective des professeurs vient à échéance en septembre prochain. La négociation devrait sûrement se terminer durant l'année 2012-2013. La Direction affirme toutefois qu'elle n'a prévu aucun montant permettant l'amélioration des conditions de travail des professeurs. Rappelons quand même que l'année financière 2011-2012, qui s'est terminée le 30 avril dernier, devrait se conclure par un surplus accumulé de 3 M\$.

Cela devrait suffire!

# COMMENT VA NOTRE RÉGIME DE RETRAITE?

*Sylvain Beaudry*

Professeur au  
Département des sciences comptables  
Trésorier  
du SPPUQTR



Le régime de retraite de l'UQ (RRUQ) a récemment rendu public son rapport pour l'année 2011 se terminant le 31 décembre. Le 3 mai dernier, le Syndicat avait invité le représentant des employés de l'UQTR au RRUQ, M. Bernard Gaucher et le président, M. Gilles Picard, à rencontrer les délégués syndicaux afin de faire le point sur la situation du régime. De plus, le 18 mai, le comité de retraite a rencontré, lors de l'assemblée générale, les employés de l'UQTR pour présenter le rapport 2011.

Comme pour la plupart des régimes de retraite à prestation déterminée, le RRUQ passe une période très difficile. Le déficit actuariel s'élève à près de 400 M\$ sur un actif de 2,9 G\$. Il ne sera pas encore possible, pour 2012-2013, d'indexer les rentes pour les années après 2005. C'est la troisième année consécutive que les rentes des retraités ne sont pas indexées.

Au 31 décembre 2011, le régime compte 8 557 participants actifs, 3 212 retraités et 1 398 ex-

participants ayant toujours des droits. L'âge moyen des participants actifs s'élève à 46,5 ans et la rente moyenne se chiffre à 38 514 \$ par année. Phénomène nouveau, en 2011, seulement 43 % des participants actifs ayant plus de 65 ans ont pris leur retraite.

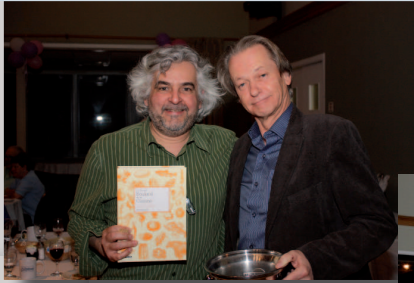
Le taux de cotisation annuel est maintenu à 18,1 % des salaires pour la prochaine année. Cette cotisation est payée à 50 % par l'employeur et 50 % par l'employé. Le comité de retraite est insatisfait des résultats de ses gestionnaires de portefeuille. Avec un rendement de seulement 1,2 % pour l'année, ils n'ont pas atteint les indices de référence fixés pour chaque type d'investissement. Pour l'une des premières fois, le régime a fait moins bien que la médiane des grandes caisses de retraite canadiennes (1,7 %). Au cours des dix dernières années, le rendement moyen s'élève à 5,6 %.

Conscient des difficultés rencontrées, le régime souhaite, au cours de la prochaine année, revoir la politique de placement et réduire les coûts liés à la gestion des portefeuilles. Le comité a aussi mis sur pied un comité de réflexion sur le financement et la pérennité du régime de retraite de l'UQ (RRUQ).



# LE SOUPER THÉMATIQUE AU BISON CONNAÎT UN BEAU SUCCÈS

Une cinquantaine de personnes ont participé au récent souper thématique organisé par le comité des services à la collectivité du SPPUQTR.



Le vice-président aux affaires syndicales, Yvan Leroux, remettant un prix de présence au professeur François Labelle du Département des sciences de la gestion.

Après la choucroute allemande, la raclette suisse, le couscous marocain, la paella espagnole, le lapin, le canard du lac Brome, le faisan du Lac-Saint-Pierre, le cassoulet du Languedoc, l'agneau de Charlevoix, le



homard des Îles-de-la-Madeleine et le veau de lait, le bison était à l'honneur.



Le trésorier du Syndicat, Sylvain Beaudry, remettant un prix de présence.

Photos : Alain Gamelin

## RENCONTRE ANNUELLE DE L'INTERSYNDICALE DES PERSONNELS (IPUQTR) AVEC LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UQTR



Photo : Alain Gamelin

Pierre Baillargeon, président du SPPUQTR, Michèle Laroche, présidente du conseil d'administration, Nadia Ghazzali, rectrice, Carole Neil, présidente du Syndicat des chargés de cours, Denise Béland, présidente du Syndicat des employés de soutien et Ludovic Nadeau, président de l'Association générale des étudiants.

Le 22 mai dernier, les représentants syndicaux et l'association étudiante ont rencontré une dizaine de membres du conseil d'administration de l'UQTR, dont la présidente et la rectrice, afin d'échanger sur différents sujets d'actualité universitaire dont la gouvernance, le financement des universités, la contestation étudiante, l'efficacité des services et l'avenir de l'UQTR.

Cette rencontre, toujours très intéressante, a lieu une fois par année, à la fin de la session d'hiver.

# LA SOLIDARITÉ SYNDICALE COMME LIGNE DIRECTRICE POUR L'UNIVERSITÉ

## Christian Nadeau

Professeur agrégé

Département de philosophie

Université de Montréal

**Faut-il laisser la gestion aux gestionnaires ?  
Jamais homogènes, les syndicats universitaires  
ont un rôle extrêmement important à jouer dans la  
mobilisation des ressources et des compétences  
garantissant les meilleures décisions possible.**

Au Québec, la solidarité entre les syndicats n'est déjà pas une chose facile. Quant à la solidarité entre les syndicats universitaires, elle relève presque du tour de force. Je parle ici à la fois de la collaboration entre les syndicats d'une même université et de la coopération entre les syndicats de plusieurs universités. Pourquoi? Une première réponse possible serait de les accuser d'un défaut commun à bon nombre d'organisations syndicales, et dont seraient largement responsables leurs bases militantes; je veux parler de l'éternel problème du corporatisme. Mais ce trait, visible un peu partout dans le monde syndical, n'est pas l'apanage du milieu universitaire. Une autre réponse possible serait de dire que le problème est d'ordre culturel : les organisations syndicales des milieux universitaires sont largement composées d'enseignants et de chercheurs, qui n'ont pas l'habitude du travail en commun. Il suffit de s'ouvrir les yeux sur l'ensemble des relations qui existent entre les chercheurs et les professeurs pour voir à quel point cette réponse n'est pas convaincante. Les syndicats des employés non enseignants ou qui ne pas associés à la recherche rencontrent des problèmes analogues, ne serait-ce que parce qu'ils se heurtent au manque de communication de la part des autres syndicats. Le corporatisme du syndicalisme universitaire relève en fait peut-être du manque d'une perspective commune en raison du repli par chaque entité sur ce qu'elle juge être sa zone de compétence. Il n'est pas étonnant que les organisations syndicales multiplient les moyens de protection à l'égard des individus ou des groupes qu'ils représentent, sans nécessairement tenir compte des intérêts de la collectivité universitaire dans son ensemble. Reste à voir si un tel tableau correspond à la réalité des faits. À supposer qu'on admette, ne serait-ce qu'au bénéfice de mon argument, qu'en bon nombre d'occasions les organisations syndicales universitaires peinent à collaborer entre elles, il reste à voir quelles conclusions ont pu en tirer. J'en proposerai deux, que j'oppose l'une à l'autre. Une

première conclusion, que je discuterai plus loin, consiste à dire que, face au corporatisme, la meilleure chose à faire est de s'opposer aux demandes de chacun une ligne directrice qui serait donnée par les autorités de l'université, lesquelles sont seules capables d'une compréhension de l'ensemble des problèmes de l'université. Une telle conception n'abolit pas le rôle des instances syndicales, mais les contraint essentiellement à une fonction de surveillance. Une seconde, que je fais mienne, est qu'au contraire, il faut rechercher la rencontre des points de vue et favoriser une perspective d'ensemble qui n'est pas le fait d'un groupe particulier (l'administration de l'université ou le ministère de l'Éducation, par exemple), mais résulte de l'effort de l'ensemble des parties. Une telle conception n'abolit pas le rôle de la direction ou d'instances supérieures, comme le ministère de l'Éducation, mais suppose que leurs fonctions devraient se limiter à assurer le bon fonctionnement de l'institution.

## La quête des meilleures décisions pour la communauté universitaire

L'idée selon laquelle les organisations syndicales ont beaucoup de mal à sortir du cadre d'analyse qui leur est propre pour adopter une perspective plus globale revient souvent dans la bouche des administrateurs. On l'entend, entre autres, dans les grandes rencontres (par exemple, l'Assemblée universitaire à l'Université de Montréal) où, pourtant, l'ensemble des parties n'a pas d'autres choix que de coopérer, ou du moins de simuler la coopération. Il n'est pas rare d'entendre la direction des universités accuser les syndicats de ne pas voir tous les tenants et aboutissants d'un problème donné et, ainsi, de ne pas saisir en quoi ce qui est donné aux uns sera probablement retiré aux autres – d'où la nécessité d'une position en surplomb, dont seule serait capable une équipe directrice dégagée des intérêts particuliers et disposant d'une marge de manœuvre nécessaire à la réalisation de ses objectifs. En d'autres termes, selon une telle vision des choses, les difficultés d'arrimage entre les composantes de l'université font en sorte que celles-ci ne peuvent être partie prenante des processus décisionnels, et ce, pour des raisons structurelles. Mais une telle interprétation des institutions universitaires a le grand défaut de supposer a priori une valeur intrinsèque à une direction indépendante des composantes de l'université. Or, il semble beaucoup plus prudent d'admettre que plusieurs têtes valent mieux qu'une. Si les composantes de l'université



se retrouvent en désaccord, elles s'équilibrent entre elles dans la mesure où elles proviennent d'horizons différents. C'est ce que les philosophes nomment la diversité épistémique : à un problème donné, le plus prudent est toujours de solliciter un grand nombre de types de connaissances, plutôt que de handicaper sérieusement notre compréhension des enjeux. Dès lors, ce sont les compétences propres à chaque corps de l'université, et donc à chaque instance les représentant, qui sont à même de fournir l'ensemble des connaissances et des compétences nécessaires au bon fonctionnement de l'institution.

À supposer même que nous acceptions l'idée selon laquelle il existe des tensions entre les syndicats d'une même université, ou qu'il existe un manque de communication et de coopération entre les syndicats de plusieurs universités. Il n'en demeure pas moins que bon nombre de problèmes, tant à l'interne qu'entre les universités, exigent un minimum de coordination. En ce sens, les organisations syndicales ont un rôle extrêmement important à jouer dans la mobilisation des ressources et des compétences garantissant les meilleures décisions possible.

## Les défis de la coopération

Un défi important pour la solidarité syndicale entre les universités, et il est d'autant plus difficile qu'il n'apparaît pas clairement à nos yeux, est celui de faire face à la transformation progressive de la fonction sociale de l'université. À l'heure où le discours sur les partenariats entre le privé et le public n'ont plus la cote, ou du moins ont perdu de leur superbe, le monde merveilleux de Québec inc. espère au moins implanter sa vision des choses à l'université. Le mode de gouvernance qui impose une majorité de membres externes sur des conseils d'administration crée un déséquilibre profond au sein même d'un des plus importants mécanismes de l'institution. En outre, ces membres dits externes sont en grande partie issus du milieu entrepreneurial. Là encore, une certaine conception de ce qui doit être à la source des grandes décisions de l'université met de côté l'extraordinaire gamme des savoirs disponibles au sein des composantes de celle-ci. Sous prétexte qu'on ne peut pas décider à plusieurs et que les processus démocratiques empêchent le bon fonctionnement de l'université, on retire à cette dernière sa richesse première, soit sa diversité épistémique. On en arrive ainsi à des universités non seulement dirigées à la manière des entreprises, mais par des personnes du milieu des affaires. Le raisonnement avancé serait que si la fonction de l'université est la production et la diffusion du savoir, il s'agit là d'une finalité qui n'a rien à voir avec la manière dont il faut gérer l'université. Pour le dire grossièrement, les directions voudraient nous faire admettre que chacun doit faire son boulot et que la gestion de l'université appartient à ses gestionnaires. Mais comment pourrions-nous faire notre travail sur le terrain du savoir s'il est dénaturé par le mode de fonctionnement de l'université? À force de comparer celle-ci à l'entreprise, nous en sommes venus à accepter non seulement son vocabulaire, mais également ses impératifs. Un autre débat, tout aussi important, et qui pourrait à terme conduire à une redéfinition de l'université, est celui qui a cours en ce moment au sujet des droits de scolarité. À

première vue, nous pourrions croire qu'il ne s'agit en réalité que d'une opposition entre trois instances, soit la direction des universités et le gouvernement d'un côté, et les organisations étudiantes de l'autre. Or, la question des droits de scolarité pose la question fondamentale du rôle social de l'université. Dès lors qu'il s'agit des grandes orientations de l'université, il est urgent que l'ensemble des groupes qui la composent puisse discuter ensemble afin de trouver les meilleures options. Cela ne veut pas dire que les étudiants devraient s'incliner devant la volonté des autres groupes, mais que ces derniers devraient au moins être en mesure de penser cette question sans se faire imposer une manière de penser par des directions qui prétendent les représenter. Ce ne sont là que deux exemples d'une foule de questions auxquelles il faut réfléchir ensemble et maximiser les échanges entre les organisations syndicales.

## L'harmonisation des fins et des moyens

On pourrait me rétorquer que la nature même des syndicats, ou plutôt leur position sur l'échiquier politique de l'université exige de leurs membres une cohésion qui est aux antipodes des tâches que je leur associe ici. La confrontation demande l'union et cette union se fait au détriment de la diversité des points de vue. Je crois cependant que même si les membres d'un syndicat n'ont très souvent pas d'autres choix que de faire front commun et d'oublier provisoirement leurs divergences, il reste que les organisations syndicales des universités sont par définition pluralistes, ne serait-ce qu'en relation aux types de savoirs ou d'expériences qu'elles mobilisent. Même lorsqu'elles œuvrent ensemble, elles ne constituent jamais des groupes homogènes. Inversement, les directions d'université sont de moins en moins ouvertes à la diversité, comme on peut le voir lorsqu'elles adoptent les diktats du marché ou des plus nantis, ou lorsqu'elles réunissent les groupes les plus puissants au sein des universités. Pour ces raisons, la solidarité syndicale pourrait être vue, d'une manière certes peu romantique et beaucoup plus technique, comme une forme d'optimisation de la coopération entre les individus et les groupes qui composent l'université. Bref, si le savoir est au centre de la fonction sociale de l'université, la solidarité syndicale est un puissant vecteur de ce savoir. Grâce aux organisations syndicales et à leur collaboration, le savoir n'est plus seulement vue comme une finalité de l'université, mais aussi comme un moyen afin d'assurer la pérennité de ce qu'elle est en propre. Par la solidarité syndicale, il est possible de surveiller à la fois les fins et les moyens des institutions universitaires, afin qu'ils soient réellement en harmonie.

Texte publié une première fois dans *L'Autre Forum*, le journal des professeurs et des professeures de l'Université de Montréal, vol 16, numéro 1, mars 2012.



# LA PROMOTION 2011-2012 À L'UQTR

## *Ismail Biskeri*

Professeur au Département de mathématiques et informatique  
Vice-président aux affaires universitaires du SPPUQTR



- **Aimé Zayed**, professeur au Département de philosophie et arts
- **Jacques Huot**, professeur au Département de physique
- **Chantal Plourde**, professeure au Département de psychoéducation
- **Sylvain Sirois**, professeur au Département de psychologie
- **Diane Saint-Laurent**, professeure au Département de sciences humaines

Le comité exécutif du SPPUQTR félicite les professeurs qui ont obtenu leur promotion en 2012. Le Syndicat remercie également les professeurs Jean-Claude Bernatchez du Département des sciences de la gestion et Maria-Grazia Martinoli du Département de chimie-biologie qui représentent le Syndicat au comité de promotion. Nos remerciements s'adressent également au professeur Gilles Raïche du Département des sciences de l'Éducation de l'UQAM qui complétait la délégation syndicale.

### Les nouveaux professeurs en classe 3 sont :

- **Raymonde Gagnon**, professeure au Département de chimie-biologie
- **Frédéric Domingue**, professeur au Département de génie électrique et génie informatique
- **Laurent Turcot**, professeur au Département de sciences humaines

### Les nouveaux professeurs titulaires (classe 4) sont :

- **Monique Cadrin**, professeure au Département de chimie-biologie
- **Michel Cyr**, professeur au Département de chimie-biologie
- **Esther Lévesque**, professeure au Département de chimie-biologie
- **Linda de Serres**, professeure au Département de lettres et communication sociale
- **Hélène Marcotte**, professeure au Département de lettres et communication sociale
- **Jean-François Quessy**, professeur au Département de mathématiques et d'informatique

À la session d'hiver 2012, 30 % des professeurs de l'UQTR détiennent une classe 4, 52 % une classe 3 et 17 % une classe 2.

En comparant avec les autres universités québécoises et surtout avec les universités du réseau de l'UQ, on constate que le pourcentage de professeurs titulaires à l'UQTR est nettement inférieur. L'embauche de plusieurs nouveaux professeurs depuis 2008-2009 a encore réduit le nombre de professeurs en classe 4. Depuis 2008-2009, le pourcentage est passé de 35 % à seulement 30 % en 2012.

Entre 1999 et 2012, le comité de sélection a accordé la promotion à 69,7 % (en moyenne) des professeurs, en baisse comparativement à l'année dernière.

Pour augmenter le nombre de professeurs titulaires à l'UQTR, il faudrait que plus de professeurs fassent la demande, seulement 17 demandes par année en moyenne, et que les membres du comité de promotion en accordent plus.

## Délégation syndicale

En 2012, la délégation du SPPUQTR était composée des professeurs :

**Jean-Claude Bernatchez**, professeur au Département des sciences de la gestion. M. Bernatchez a été élu en septembre 2010 pour un mandat de trois ans se terminant en septembre 2013.

**Maria-Grazia Martinoli**, professeure au Département de chimie-biologie. Mme Martinoli a été élue en mai 2012 pour un mandat de trois ans se terminant en mai 2014 inclusivement.

**Gilles Raïche**, professeur au Département d'éducation et de pédagogie de la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM.

# MIEUX CONNAÎTRE LA CONVENTION

*Alain Chalifour*

Professeur au Département de mathématiques et informatique  
Vice-président aux relations de travail du SPPUQTR



## Nouvelles lettres d'entente

Le Syndicat a récemment signé, avec la Direction de l'UQTR, quelques lettres d'entente :

### Professeur titulaire

Après plusieurs années d'attente, il est possible maintenant aux professeurs de l'UQTR, comme pour les professeurs des universités traditionnelles, d'utiliser les titres de professeur agrégé et de professeur titulaire. L'utilisation du titre est laissée à la discrétion du professeur et l'obtention est automatique.

À l'embauche, le professeur peut utiliser le titre de professeur adjoint. Dès qu'il obtient la permanence, il devient professeur agrégé. À la suite de l'obtention de la promotion en classe 4, il devient professeur titulaire.

### Composition du comité de promotion

Le comité de promotion est composé de trois représentants du Syndicat et trois représentants de la Direction de l'UQTR.

Deux des trois représentants sont choisis selon les modalités propres à chacune des parties. Le Syndicat fait la sélection lors d'une assemblée générale où les représentants sont élus par les professeurs.

Le troisième représentant de chacune des parties était choisi par la commission des études à partir d'une liste de trois personnes soumises par chacun. Cette procédure s'est avérée beaucoup trop lourde et nécessitait l'invitation de personnes qui à la fin du processus n'étaient pas retenues.

La lettre d'entente prévoit que le Syndicat et l'UQTR déposent un seul nom à la commission des études et si cette personne n'est pas retenue par l'Instance, chacune des parties nomme un substitut provenant de l'UQTR.

### Frais de représentation

Les conventions collectives de l'ensemble des employés du réseau prévoient que chacune des constituantes rembourse les frais de représentation et de libération des représentants des employés au régime de retraite de l'UQ (RRUQ).

Depuis plusieurs années, ces frais étaient remboursés directement aux personnes concernées par le régime de retraite. Ce qui représentait des dépenses supplémentaires de plusieurs centaines de milliers de \$ puisés dans les caisses du régime qui accuse, comme on le sait, un déficit actuariel de plus de 400 M\$.

La lettre d'entente prévoit que le régime rembourse les frais aux représentants des employés, mais qu'il se fait par la suite rembourser par le siège social de l'UQ.

### Ajout de postes de professeur clinicien

La convention collective initiale prévoit un maximum de 13 postes de professeurs cliniciens à l'UQTR.

Des départements ont fait des représentations afin d'obtenir de nouveaux postes de professeur clinicien.

La lettre d'entente autorise l'ajout de cinq postes de professeur clinicien jusqu'à la fin de la présente convention (30 septembre 2012). Ces postes ne seront toutefois pas comptabilisés dans le calcul du plancher d'emploi.

### Encadrement des étudiants de cycles supérieurs

L'article 10.03-b de la convention collective prévoit que la direction d'un mémoire de maîtrise ou de doctorat, d'un travail de recherche ou de création fait partie de la tâche recherche du professeur.

Toutefois, le professeur qui exécutait le même travail d'encadrement auprès d'une personne étudiant dans une autre université que l'UQTR devait l'inclure comme service à la collectivité dans sa répartition de tâche.

La lettre d'entente prévoit que le professeur pourra dorénavant inscrire ce travail d'encadrement dans sa tâche recherche même si l'étudiant est inscrit dans une autre université. Ce dernier ne pourra toutefois réclamer les montants prévus à l'article 2 de l'annexe C et destinés à l'encadrement des étudiants de cycles supérieurs de l'UQTR.

**PRENEZ NOTE QUE LE SECRÉTARIAT SYNDICAL SERA FERMÉ  
DU LUNDI 25 JUIN AU VENDREDI 17 AOÛT INCLUSIVEMENT.  
LES OFFICIERS DU COMITÉ EXÉCUTIF RESTENT TOUTEFOIS À VOTRE SERVICE  
POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS.  
BON ÉTÉ!**



# Club des présidents du SPPUQTR

Les journées bilan et plan d'action du Syndicat sont aussi l'occasion de réunir les anciens présidents du SPPUQTR et quelques invités.

On remarque sur la photo (de gauche à droite) :

Max Roy, président de la Fédération québécoise des professeurs et des professeurs d'université, Bernard Vermot-



Desroches, président en 1978-1979; Pierre Baillargeon, président depuis mars 2011; Paul Gagné, président de 1974 à 1976; Jean-Bernard Carrière, président de 1998 à 2001; Ginette Plessis-Bélair, présidente de 2002 à 2005; Michel Volle, président de mars 2005 à mars 2011; Marc-André Gilbert, président de 1988 à 1992; Raymond Leblanc, président de 1992 à 1994; Paul Langlois, président de 1984 à 1988; Pierre Senay, président de 1972 à 1973

et Achille Leblanc, président de l'Association des professeurs retraités.

Photos : Alain Gamelin

## Reconnaissance à Michel Volle



Le Syndicat a profité de l'occasion pour rendre hommage particulier et remettre un présent au professeur Michel Volle du Département de psychologie. Ce dernier a quitté le comité exécutif en mars dernier et prendra sa retraite en septembre 2013.

Le professeur Volle a été vice-président aux affaires universitaires de 1998 à 2001, secrétaire en 2004-2005, président de 2005 à 2011 et vice-président aux services à la collectivité en 2011-2012.

M. Volle est celui qui a assumé la présidence du SPPUQTR durant la plus longue période.

### Prix d'excellence en enseignement



**Renée Gagnon**, professeure au Département des sciences de l'éducation

### Prix d'excellence en recherche



**Josée St-Pierre**, professeure au Département des sciences de la gestion

### Médaille de l'UQTR



**Michèle Côté**, professeure retraitée du Département des sciences infirmières

### l'Éméritat de l'UQTR



**André Thibault**, professeur retraité du Département d'études en loisir, culture et tourisme.





# Les professeurs de l'UQTR se démarquent



## *Le monde fascinant des insectes*

L'entomologiste mondialement reconnu, professeur émérite à l'Université du Québec à Trois-Rivières et premier directeur de l'Insectarium de Montréal, Jean-Pierre Bourassa,

partage avec passion ses connaissances sur des phénomènes exceptionnels rassemblés au cours d'une carrière remarquable. Il veut rendre accessibles aux personnes peu ou non initiées au monde des insectes des informations qu'il considère favorables à un rapprochement avec ces derniers et à une meilleure perception de leur contribution au maintien de l'équilibre de la Nature.

[entête en ligne](#)



**MARC ANDRÉ BERNIER ÉLU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ INTERNATIONALE D'ÉTUDE DU XVIIIÈ SIÈCLE**

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en rhétorique et professeur au Département de lettres et communication sociale de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Marc André Bernier est le premier Canadien à être élu à la prestigieuse fonction de président de la Société internationale d'étude du dix-huitième siècle (SIEDS).

**NOMINATION NATIONALE POUR LE PROFESSEUR DAVID O. HAYES**



(2012-05-07) David O. Hayes, chiropraticien et professeur au Département de chiropratique de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) a été élu vice-président au comité exécutif de la Fédération chiropratique canadienne des organismes de réglementation professionnelle et d'agrément des programmes d'enseignement (CFCREAB). (En Tête en ligne)

dienne des organismes de réglementation professionnelle et d'agrément des programmes d'enseignement (CFCREAB). (En Tête en ligne)

## NOUVELLES CHAIRES DE RECHERCHE UQTR



Lucie Guillemette, vice-rectrice aux études de cycles supérieurs et à la recherche, les professeurs Benoît Brisson, Frédéric Domingue et Claude Fernet. (Photo : Daniel Jalbert)

### **Chaire de recherche UQTR en électrophysiologie humaine et cognition**

Titulaire : le professeur Benoît Brisson du Département de psychologie

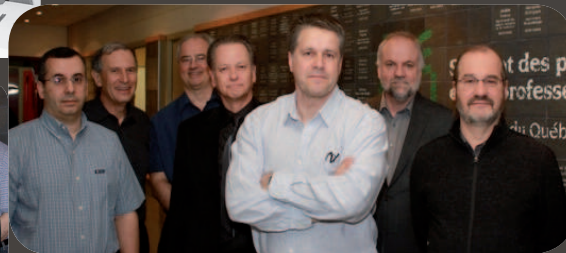
### **Chaire de recherche UQTR sur les microsystèmes radiofréquence (RF) pour les technologies de capteurs de gaz**

Titulaire : le professeur Frédéric Domingue du Département de génie électrique et génie informatique

### **Chaire de recherche UQTR sur la motivation et la santé au travail**

Titulaire : le professeur Claude Fernet du Département des sciences de la gestion.

[entête en ligne](#)



## Officiers du Syndicat des professeurs et des professeures pour 2012-2013

- M. Pierre Baillargeon, président
- M. Alain Chalifour, premier vice-président aux relations de travail
- M. Yvan Leroux, deuxième vice-président aux affaires syndicales
- M. Ismaïl Biskri, vice-président aux affaires universitaires
- Mme Lucie Hamelin, vice-présidente aux services à la collectivité
- M. Ghyslain Parent, secrétaire
- M. Sylvain Beaudry, trésorier

## LE PERSONNEL DU SPPUQTR

- DIANE BEAUCHEMIN  
Conseillère en relations de travail.  
Bureau 1117, pavillon Ringuet. Poste interne 2387
- ALAIN GAMELIN  
Conseiller aux affaires universitaires.  
Bureau 1113, pavillon Ringuet. Poste interne 2389
- SANDRA THIFFAULT  
Secrétaire administrative.  
Bureau 1115, pavillon Ringuet. Poste interne 2388

## SPPUQTR

3351, boul. des Forges C.P. 500 • Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7  
Téléphone 819.376.5041 • Télécopieur 819.376.5209  
Courriel : syndicat.professeurs@uqtr.ca  
[www.sppuqtr.ca](http://www.sppuqtr.ca)

Le *point d'ancre*  
est publié par le comité exécutif  
du SPPUQTR



## Nouveau membre au comité exécutif du SPPUQTR

La professeure Lucie Hamelin du Département de chimie-biologie, section sage-femme a été élue vice-présidente aux services à la collectivité lors de la réunion du conseil syndical du 3 mai dernier. Le mandat de Mme Hamelin se termine en mars 2013. La professeure Hamelin a été embauchée en juin 2009 comme professeure clinicienne. Elle oeuvre en pratique sage-femme au Québec de 1984 à 2004. Elle est devenue professeure régulière en décembre 2011. Il n'y avait pas eu de professeure au comité exécutif du Syndicat depuis le départ de la professeure Lucie Guillemette en juillet 2007.



**Syndicat des professeurs  
et des professeures**  
Université du Québec à Trois-Rivières

Le LOGO du Syndicat des professeurs et des professeures regroupe trois niveaux de signification : le livre ouvert sur la connaissance, l'arbre en croissance et les mains ouvertes vers les étudiants et la société québécoise.